

40	14/08/2018	BE 0402.337.093	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18462.00224	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Dénomination: **GRENZ ECHO**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place du Marché N°: 8 Boîte:

Code postal: 4700 Commune: Eupen

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Eupen

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0402.337.093

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 30-12-1996

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 15-06-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2017 au 31-12-2017

Exercice précédent du 01-01-2016 au 31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**THOMMESSEN ERNST**

Prümer Berg 43  
4780 Saint-Vith  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur

**THOMMESSEN ERIC**

Klosterstrasse 5  
4780 Saint-Vith  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur

**KÜCHENBERG Adrian**

Binstert 15  
4700 Eupen  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur

**KÜCHENBERG Alfred**

Haasstrasse 42  
4700 Eupen  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur délégué

**MALRAIN Eric**

Avenue du Vieux Moutier 26  
1640 Rhode-Saint-Genèse  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2017

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur

**S.A. ROSSEL ET COMPAGNIE SA**

BE 0403.537.816  
Rue Royale 112  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2017

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement  
par:

**MIRANDA** Jean-Pierre

Avenue Brueghel 8/56  
1970 Wezembeek-Oppem  
BELGIQUE

**ROSSEL-HURBAIN S.A. SA**

BE 0403.537.915

Rue Royale 120

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement  
par:

**MARCHANT** Bernard

Fon Coron 4

1380 Lasne

BELGIQUE

**BERMAL S.A. SA**

BE 0403.513.367

Route de Hannut 54

5004 Bouge

BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**HURBAIN** Patrick

Rue Fosty 59

1470 Genappe

BELGIQUE

**GROUPE VLAN SA**

BE 0403.513.367

Rue Royale 100

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**VANDERBIEST** Pascal

Steenberg 19

9401 Pollare

BELGIQUE

**IMMOFIDA SA**

BE 0430.272.796

Prumer Berg 43

4780 Saint-Vith

BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2017

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**THOMMESSEN** Eric

Klosterstrasse 5

4780 Saint-Vith

BELGIQUE

**S.A. ROSSEL ET COMPAGNIE SA**

BE 0403.537.816

Rue Royale 120  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2014

Fin de mandat: 24-10-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**MALRAIN Eric**

Avenue du Vieux Moutier 26  
1640 Rhode-Saint-Genèse  
BELGIQUE

**ROSSEL-HURBAIN S.A. SA**

BE 0403.537.915  
Rue Royale 120  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2017

Fin de mandat: 19-06-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**MARCHANT Bernard**

Fon Coron 4  
1380 Lasne  
BELGIQUE

**TKS Audit SC SPRL (B00959)**

BE 0682.872.872  
Lascheterweg 30  
4700 Eupen  
BELGIQUE

Début de mandat: 16-06-2017

Fin de mandat: 19-06-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement  
par:

**KOHNEN Alain (A01561)**

Réviseur d'entreprise  
Zum Giesberg 13  
4750 Butgenbach  
BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>FIDUCIAIRE NICOLET SPRL SPRLU</b> BE 0818.555.482 Avenue des Alliés 48 4960 Malmedy BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par  <b>NICOLET</b> André Expert-comptable Avenue des Alliés 48 4960 Bellevaux-Ligneuville BELGIQUE	223624 4F 09	

\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>4.189.526</u></b>	<b><u>5.398.889</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>9.796</b>	<b>267.740</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>928.038</b>	<b>1.978.538</b>
Terrains et constructions		22	302.666	489.637
Installations, machines et outillage		23	414.472	429.753
Mobilier et matériel roulant		24	106.272	168.846
Location-financement et droits similaires		25	104.628	890.301
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>3.251.692</b>	<b>3.152.612</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	3.065.000	2.950.000
Participations		280	3.065.000	2.950.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	186.692	202.612
Actions et parts		284	117.725	133.095
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	68.967	69.517
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>2.576.718</u></b>	<b><u>2.581.135</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>251.535</b>	<b>300.031</b>
Stocks		30/36	251.535	300.031
Approvisionnements		30/31	251.535	300.031
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>1.689.266</b>	<b>1.817.721</b>
Créances commerciales		40	1.368.148	1.487.536
Autres créances		41	321.118	330.185
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>3.633</b>	<b>3.754</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	3.633	3.754
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>550.592</b>	<b>442.292</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>81.692</b>	<b>17.338</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b><u>6.766.245</u></b>	<b><u>7.980.025</u></b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>3.929.693</u></b>	<b><u>3.441.498</u></b>
<b>Capital</b>	6.7.1	10	<b>1.250.000</b>	<b>1.250.000</b>
Capital souscrit		100	1.250.000	1.250.000
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>1.952.791</b>	<b>1.952.791</b>
Réserve légale		130	124.225	124.225
Réserves indisponibles		131	6.509	6.509
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	6.509	6.509
Réserves immunisées		132	7.559	7.559
Réserves disponibles		133	1.814.498	1.814.498
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>661.537</b>	<b>168.341</b>
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>65.365</b>	<b>70.367</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>10.952</u></b>	<b><u>13.885</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>10.952</b>	<b>13.438</b>
Pensions et obligations similaires		160	10.952	13.438
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		<b>447</b>
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>2.825.599</u></b>	<b><u>4.524.641</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		<b>455.990</b>
Dettes financières		170/4		455.990
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		455.990
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>2.608.192</b>	<b>3.902.556</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		131.704
Dettes financières		43		200.000
Etablissements de crédit		430/8		200.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	951.422	1.401.237
Fournisseurs		440/4	951.422	1.401.237
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	1.082.590	1.150.844
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	574.180	668.772
Impôts		450/3	97.917	110.325
Rémunérations et charges sociales		454/9	476.263	558.447
Autres dettes		47/48		350.000
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>217.407</b>	<b>166.095</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>6.766.245</b>	<b>7.980.025</b>

## COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>10.576.492</b>	<b>10.411.018</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	9.574.312	9.977.088
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	440.950	308.772
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	561.229	125.158
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>10.418.697</b>	<b>10.843.809</b>
Approvisionnements et marchandises		60	3.513.984	3.818.846
Achats		600/8	3.463.047	3.634.341
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	50.936	184.506
Services et biens divers		61	3.389.686	3.714.346
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.863.116	3.215.391
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	209.275	283.403
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-133.876	-87.676
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-2.486	-2.268
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	565.833	184.241
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	13.165	-282.474
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>157.795</b>	<b>-432.791</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>389.478</b>	<b>383.988</b>
Produits financiers récurrents		75	389.478	383.988
Produits des immobilisations financières		750	353.501	354.013
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	35.977	29.976
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>53.828</b>	<b>50.794</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	53.828	50.794
Charges des dettes		650	32.298	29.497
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	21.530	21.297
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>493.446</b>	<b>-99.597</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780	<b>447</b>	<b>1.495</b>
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>696</b>	<b>-1.920</b>
Impôts		670/3	696	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		1.920
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>493.197</b>	<b>-96.182</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		<b>2.036</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>493.197</b>	<b>-94.146</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>661.537</b>	<b>168.341</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	493.197	-94.146
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	168.341	262.487
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>661.537</b>	<b>168.341</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	XXXXXXXXXX	<b>33.945</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	8041		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>33.945</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	XXXXXXXXXX	<b>29.445</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	4.415	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	8111		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>33.860</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81311	<b><u>85</u></b>	

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>518.647</b>
8023		
8033	497.000	
8043		
8053	<b>21.647</b>	
8123P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>347.739</b>
8073	2.165	
8083		
8093		
8103	337.968	
8113		
8123	<b>11.936</b>	
212	<b><u>9.712</u></b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8054P	XXXXXXXXXX	<b>193.029</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024		
Cessions et désaffectations	8034	193.029	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8044		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8054		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8124P	XXXXXXXXXX	<b>100.697</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104	100.697	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8114		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8124		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	213		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.967.053</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	299.473	
Cessions et désaffectations	8171	950.008	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>1.316.518</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.477.416</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	59.422	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	522.986	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>1.013.852</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22	<b>302.666</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>4.506.197</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	77.214	
Cessions et désaffectations	8172	3.035.382	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>1.548.030</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>4.076.444</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	89.981	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	3.032.867	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>1.133.558</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>414.472</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>814.282</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	30.264	
Cessions et désaffectations	8173	290.590	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>553.956</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>645.436</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	53.292	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	251.045	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>447.684</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b><u>106.272</u></b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194P	XXXXXXXXXX	<b>7.157.189</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174	2.988.993	
Transferts d'une rubrique à une autre	8184		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194	<b>4.168.195</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	8244		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324P	XXXXXXXXXX	<b>6.266.887</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	2.203.320	
Transférés d'une rubrique à une autre	8314		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324	<b>4.063.568</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	25	<b><u>104.628</u></b>	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b>	250		
<b>Installations, machines et outillage</b>	251	<b>104.628</b>	
<b>Mobilier et matériel roulant</b>	252		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	2.950.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361	115.000	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	3.065.000	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	3.065.000	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	<b>133.095</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	15.370	
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	<b>117.725</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-)		
8543			
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284	<b><u>117.725</u></b>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<b><u>XXXXXXXXXX</u></b>	<b><u>69.517</u></b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593	550	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8	<b><u>68.967</u></b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en unités)	
<b>HOLDING ECHOS - CONSTITUTION 05-12-2011</b> BE 0841.536.564 Société anonyme Avenue du Port 86 c 1000 Bruxelles <b>BELGIQUE</b>	actions sans mention de valeur nominale	375	50		31-12-2017	EUR	6.209.944	235.546
<b>COBEL D</b> BE 0473.559.740 Société anonyme Place du Marché 8 4700 Eupen <b>BELGIQUE</b>	actions catégorie A	5.100	51		31-12-2016	EUR	-32.585	-54.815

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
 Actions et parts - Montant non appelé  
 Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis  
 d'un mois au plus  
 de plus d'un mois à un an au plus  
 de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	<b>3.633</b>	<b>3.754</b>
8686		
8687	3.633	3.754
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

charges reportées sur 2018 et payées et/ou comptabilisées en 2017  
 autres produits acquis

Exercice
81.358
335

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 1.250.000	1.250.000

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
Catégories d'actions  
A+B

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.250.000	4.420
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Actions nominatives  
Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et dettes assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	97.917
450	
9076	
9077	476.263

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

produits à reporter sur exercice suivant  
 charges à imputer autres  
 frais de distributions à imputer

Exercice
47.046
40.955
84.990

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**
**PRODUITS D'EXPLOITATION**
**Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

**CHARGES D'EXPLOITATION**
**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

**Provisions pour pensions et obligations similaires**

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

**Réductions de valeur**

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

**Provisions pour risques et charges**

Constitutions

Utilisations et reprises

**Autres charges d'exploitation**

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

	Codes	Exercice	Exercice précédent
740		174.000	174.000
9086		57	56
9087		50,7	52,7
9088		75.606	78.991
620		1.899.880	2.126.110
621		612.166	757.982
622		57.862	60.712
623		293.209	270.587
624			
635		-2.486	-2.268
9110			
9111		2.441	90.736
9112		9.785	3.172
9113		141.220	113
9115			
9116		2.486	2.268
640		161.522	169.565
641/8		404.311	14.677
9096			
9097		0,8	0,4
9098		1.500	790
617		34.474	27.513

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers  
escomptes et autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	5.002	2.439
9126		
	30.975	27.536
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653	11.630	8.725
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>561.229</u></b>	<b><u>125.158</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A	<b>561.229</b>	<b>125.158</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		40.243
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	550.189	76.886
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	11.040	8.030
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>13.165</u></b>	<b><u>-282.474</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A	<b>13.165</b>	<b>-282.474</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		-342.353
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	10.767	1.859
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.397	58.020
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

dépenses non admises  
RDT dividendes perçus en 2017

Codes	Exercice
9134	<b>696</b>
9135	696
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	89.074
	335.825

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
intérêts notionnels ancien régime reporté  
RDT reportés

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	2.431.515
9142	1.264.234
	69.002
	1.098.280
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.078.869	1.759.207
9146	1.116.029	1.287.645
9147	491.401	544.475
9148	7.304	8.526

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1	<b>3.065.000</b>	<b>2.950.000</b>
Participations	280	3.065.000	2.950.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291	<b>366.219</b>	<b>347.880</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	366.219	347.880
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>522.841</b>	<b>1.170.014</b>
A plus d'un an	9361		350.000
A un an au plus	9371	522.841	820.014
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	350.000	350.000
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	2.340	3.500
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>8.200</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

**Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

SA ROSSEL & COMPAGNIE

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

BE 0403.537.816

RUE ROYALE 120

1000 Bruxelles

BELGIQUE

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## Règles d'évaluation

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

## I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

## II. Règles particulières

## Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

## Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

## Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal	Frais accessoires
	L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	10.00 - 10.00	0.00 - 0.00
	D	NR	15.00 - 15.00	0.00 - 0.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	D	NR	15.00 - 15.00	0.00 - 0.00
	L	NR	5.00 - 10.00	0.00 - 0.00
4. Installations, machines et outillage *	D	NR	15.00 - 15.00	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
5. Matériel roulant *	D	NR	15.00 - 15.00	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
6. Matériel de bureau et mobilier*	D	NR	15.00 - 15.00	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp. *				

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

## Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

## 1. Approvisionnements :

## FIFO

## 2. En cours de fabrication - produits finis :

## 3. Marchandises :

valeur d'acquisition

## 4. Immeubles destinés à la vente :

## Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

## Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

## Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

## Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

## Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal

du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

## Rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2018

Messieurs,

Par le présent rapport de gestion, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultats et les annexes relatifs à l'exercice 2017.

### Commentaires sur les comptes annuels

Le bilan présente un total Actif/Passif de 6.766.244,53 euros ainsi qu'un bénéfice net de 493.196,53 euros.

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements pour un montant total de 406.950,89 euros en immobilisations corporelles et incorporelles. La dotation aux amortissements de 2017 s'élève à 209.275,04 euros contre 283.403,01 euros en 2016. Conformément aux dispositions fiscales, les investissements effectués en 2017 ont été amortis prorata temporis. Ils ont été financés sur fonds propres.

Au terme de cet exercice, il n'y a plus d'emprunt bancaire en cours et la ligne de straight Loan de 200.000,00 euros a été intégralement remboursée.

Les comptes de stocks en date de clôture du bilan s'élèvent à un montant total de 251.535,28 euros contre 300.030,55 euros en 2016. Le montant des réductions de valeur actées sur stocks s'élève à 6.857,82 euros contre 9.298,96 euros en 2016.

Le poste des intérêts figurant au compte de résultats s'élève à 32.297,73 euros en 2017 contre 29.497,33 euros en 2016.

Les capitaux propres de la société à la date de clôture de l'exercice s'élèvent à 3.929.692,81 euros (soit une solvabilité de 58,08%) contre 3.441.498,48 euros (soit une solvabilité de 43,13%) un an plus tôt.

La variation des fonds propres se justifie d'une part par le report à nouveau du bénéfice de l'exercice (soit 493.196,53 euros), et par un prélèvement de 5.002,20 euros sur les différents subsides en capital résultants des primes à l'investissement perçues antérieurement.

Les provisions pour impôts différés sur les subsides et sur les réserves immunisées visées ci-dessus ont été prélevées à concurrence de 446,60 euros.

La dotation aux réductions de valeurs actées sur les créances commerciales s'élève à 116.927,39 euros en 2017 contre 3.172,20 euros en 2016.

**GRENZ ECHO SA**  
Marktplatz, 8  
4700 EUPEN  
BE°0402 337 093  
(la « Société »)

Sur le plan fiscal, il résulte au terme de cet exercice, un excédent d'impôt et précompte retenu de 695,66 euros.

Au niveau des cessions d'immobilisés, on notera encore la réalisation en 2017 d'une plus-value importante sur réalisation d'immobilisations de 550.189,38 euros ainsi que celle d'une moins-value de 10.767,38 euros.

Pour tout complément d'information, nous renvoyons le lecteur aux annexes justificatives des comptes annuels.

### **Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée**

Comme pour les années précédentes, notre préoccupation majeure pour l'exercice 2018 reste la situation difficile du marché publicitaire national et la mauvaise conjoncture économique qui perdure.

Nous serons également particulièrement attentifs au recouvrement des créances commerciales.

Conformément à l'article 96 du Code des Sociétés, nous confirmons l'application des règles comptables de continuité compte tenu de ce qui est mentionné sous le point « évolution prévisible » (voir infra) et compte tenu de l'amélioration des indicateurs de performance (voir infra) de la Société.

### **Evolution des affaires et situation de la société**

En 2017, le chiffre d'affaires (classe 70) réalisé s'est élevé à 9.574.312,35 euros contre 9.977.087,54 euros en 2016, soit une diminution de 4,04%.

Le Cash Flow avant impôts de l'exercice s'élève à 811.837,87 euros en 2017 contre 97.392,79 euros en 2016 et 273.429,95 euros en 2015.

### **Indicateurs de performance**

Nous vous faisons état ci-dessous des indicateurs clés à notre sens les plus significatifs (en milliers d'euros).

	2014	2015	2016	2017
EbitDa	652,36	565,63	-646,96	-72,32
Soit en % CA	5,04%	4,82%	-6,48%	-0,76%
Résultat d'exploitation	-196,17	-247,45	-840,42	-390,27
Soit en % CA	-1,52%	-2,11%	-8,42%	-4,08%
Résultat avt impôts	110,8	-539,65	-96,06	493,89
Soit en % CA	0,86%	-4,59%	-0,96%	5,16%
Cash Flow avt impôts	959,33	273,43	97,39	811,84
Soit en % CA	7,42%	2,33%	0,98%	8,48%

### Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'autres évènements survenus après la clôture de l'exercice 2017 susceptibles d'en modifier le résultat.

### Evolution prévisible

Nous serons particulièrement attentifs à l'évolution des activités pour les prochains mois au travers des situations mensuelles établies. Il n'y a pas d'écart significatif à relever à ce jour.

### Circonstances pouvant avoir une influence notable sur le développement de la société

En 2017, nous n'avons relevé aucun fait pouvant avoir une influence fondamentale sur l'activité de l'entreprise.

### Commentaires sur les conséquences d'éventuelles augmentations de capital...

Il n'y a pas eu de modifications dans la structure du capital au cours de l'exercice 2017.  
Il n'y a pas eu d'acquisition d'actions propres, la Société n'en détenant aucune fin 2017.

### Recherche et développements

Nous n'avons engagé aucun frais en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice 2017.

### Répartition des résultats

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons de répartir le résultat comme suit :  
report à nouveau du bénéfice de 493.196,53 euros en complément du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 168.340,61 euros, soit, au terme de l'année, un bénéfice à reporter de 661.537,14 euros.

**GRENZ ECHO SA**

Marktplatz, 8

4700 EUPEN

BE 0402 337 093

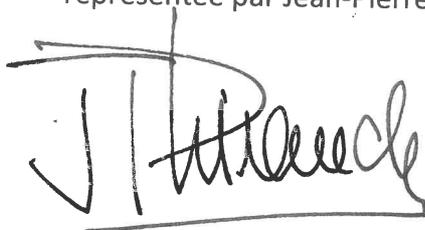
(la « Société »)

Le conseil vous propose :

- d'approuver le présent rapport de gestion ;
- de prendre connaissance du rapport du commissaire ;
- d'approuver les comptes annuels comportant le bilan, les résultats et l'annexe dans la forme dans laquelle ceux-ci vous sont présentés ;
- de décider d'aucune rémunération du capital social ;
- d'accepter la proposition d'affectation du résultat ;
- de confirmer la rémunération du mandat des administrateurs telle qu'elle figure au compte de résultats ;
- de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de 2017 ; et
- de renouveler le mandat du commissaire.

Fait à Eupen le 30 Mai 2018

SA ROSSEL & Cie  
Administrateur-délégué  
représentée par Jean-Pierre Miranda



## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE « GRENZ-ECHO » POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de « GRENZ ECHO » SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société durant un exercice.

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 6.766.244,53 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 493.196,53 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

### *Responsabilités de l'organe de gestion*

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

### *Mention relative au bilan social*

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

### *Mentions relatives à l'indépendance*

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat

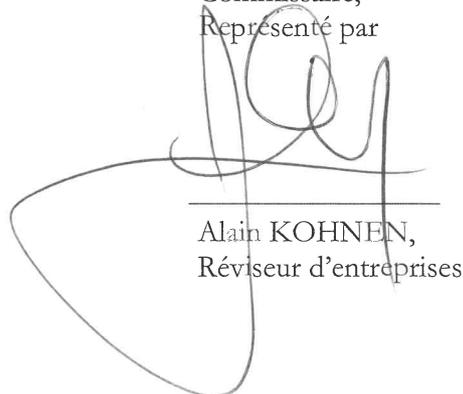
Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

### *Autres mentions*

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Eupen, le 4 juin 2018

TKS AUDIT SC SPRL  
Commissaire,  
Représenté par



Alain KOHNEN,  
Réviseur d'entreprises

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE « GRENZ-ECHO » POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de « GRENZ ECHO » SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société durant un exercice.

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 6.766.244,53 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 493.196,53 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

### *Responsabilités de l'organe de gestion*

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

### *Mention relative au bilan social*

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

### *Mentions relatives à l'indépendance*

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat

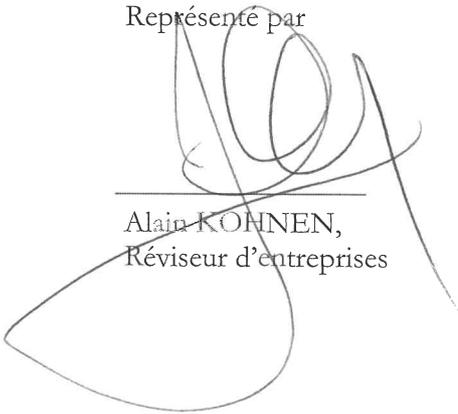
Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

### *Autres mentions*

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Eupen, le 4 juin 2018

TKS AUDIT SC SPRL  
Commissaire,  
Représenté par



Alain KOHNEN,  
Réviseur d'entreprises

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**Etat des personnes occupées****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	35,1	26	9,1
Temps partiel	1002	22	5,8	16,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	50,7	30	20,7
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	53.007	38.880	14.127
Temps partiel	1012	22.599	5.899	16.700
Total	1013	75.606	44.779	30.827
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	1.942.452	1.533.528	408.924
Temps partiel	1022	920.664	334.016	586.649
Total	1023	2.863.116	1.867.544	995.572
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	13.504	7.881	5.624

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	52,7	30,5	22,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	78.991	46.490	32.501
Frais de personnel	1023	3.215.391	2.212.096	1.003.295
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	13.665	7.727	5.937

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)****A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	35	22	50,6
110	31	21	46,1
111	3	1	3,5
112			
113	1		1
120	27	6	31,2
1200			
1201	9	2	10
1202	12		12
1203	6	4	9,2
121	8	16	19,4
1210			
1211		7	4,4
1212	6	5	9,8
1213	2	4	5,2
130			
134	34	18	47
132	1	4	3,6
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,8	
151	1.500	
152	34.474	

## Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

## Entrées

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3	1	3,8
210		1	0,8
211	2		2
212			
213	1		1

## Sorties

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2	1	2,8
310	1	1	1,8
311	1		1
312			
313			
340			
341			
342			
343	2	1	2,8
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	7	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	114	5812	875
Coût net pour l'entreprise	5803	7.584	5813	3.065
dont coût brut directement lié aux formations	58031	8.999	58131	3.510
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	1.415	58133	444
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	18	5831	14
Nombre d'heures de formation suivies	5822	715	5832	1.491
Coût net pour l'entreprise	5823	18.222	5833	30.801
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	